

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19326 - 75ÈME ANNÉE

Signature hier à Paris des « contrats de convergence et de transformation »

PCR : « Contrats de convergence : pour un projet global et pas une somme de projets sans cohérence »



Pour le PCR, la somme prévue pour La Réunion peut amorcer un fonds de développement voué à être géré par les Réunionnais pour financer un plan global et cohérent.

Pour le PCR, la priorité reste l'élaboration par les Réunionnais d'un projet cohérent de développement du pays, indique un communiqué du PCR diffusé hier.

Ce 8 juillet, les plus hautes autorités de l'État ont signé avec des collectivités, notamment la Région Réunion et le Département des contrats de convergence.

Cette opération est une application de la loi dite d'égalité réelle, et intègre la feuille de route du Livre Bleu.

Le PCR est d'accord sur les objectifs fixés sous le vocable « Outremer 5.0 » visant à réduire la dépendance aux énergies fossiles et protéger l'environnement. Le PCR

rappelle néanmoins que le développement de La Réunion ne peut s'appuyer sur une somme de projets aussi louables soit-il. Le PCR propose une démarche de plus en plus partagée : élaborer à La Réunion un projet réunionnais, adapté aux effets du dérèglement climatique, qui sera la base de la négociation du partenariat avec l'État. La conférence territoriale élargie peut être le lieu de l'élaboration de ce projet.

Le PCR souligne que lors du débat sur l'égalité réelle, il avait défendu la position suivante. L'inégalité se traduit par un PIB par habitants inférieur à La Réunion. C'est sur cette base qu'un calcul permet d'établir que ce différentiel constitue un somme de 9 milliards d'euros,

que le PCR propose à l'État de verser en 10 ans dans un fonds de développement qui sera géré par une Assemblée territoriale dotée de larges compétences, notamment dans le domaine du co-développement avec les peuples voisins.

Aussi, le PCR propose que la part des 2,1 milliards d'euros issus des contrats de convergence revenant à La Réunion constitue l'amorce de ce fonds de développement. Dans l'immédiat, que le gouvernement inscrive dans le projet de budget la somme de 38 millions d'euros pour la filière canne.

Fait au Port, ce lundi 8 juillet 2019
Le Bureau de presse

Contenu du contrat de convergence

Un communiqué de la Préfecture publié hier apporte des précisions sur le contenu du contrat de convergence et de transformation signé par 7 collectivités de La Réunion avec l'État.

Le contrat de convergence et de transformation (CCT), qui vient d'être signé ce 8 juillet 2019 au ministère des Outre-mer, en présence du Président de la République et du Premier Ministre, par l'État, le conseil régional, le conseil départemental et les cinq agglomérations (CASUD, CINOR, CIREST, CIVIS et TCO), est la traduction concrète des ambitions arrêtées dans le Livre bleu outre-mer présenté le 28 juin 2018 au Palais de l'Élysée sur la base de projets des Assises des outre-mer conduites dans les territoires dès juillet 2017. Il s'inscrit dans la trajectoire 5.0 pour les outre-mer à La Réunion : zéro exclusion, zéro carbone, zéro déchet, zéro polluant agricole, zéro vulnérabilité au changement climatique.

Ce contrat représente un effort financier de l'État de 398 millions d'euros de crédits pour La Réunion. Avec l'ensemble des signataires, ce sont au total près de 608 millions d'euros de crédits qui seront mobilisés au bénéfice des projets du territoire réunionnais.

— Volet 1 « Cohésion des territoires » : 101 millions d'euros

L'enjeu de ce volet est de renforcer la cohésion des territoires de La Réunion, notamment des plus fragiles (quartiers prioritaires de la politique de la ville, centre-ville, hauts de l'île) : 23M€ seront en particulier consacrés en faveur des hauts de l'île. En complément des crédits de la ligne budgétaire unique, la politique du logement est également très présente (34,5 M€), que ce soit à travers le soutien à l'aménagement à vocation sociale, à la structuration de la filière BTP autour de la réhabilitation du logement social (traitement de la problématique de

l'amiante) ou au projet phare de l'écocité de La Réunion.

Un accent particulier sera mis sur le développement des services au public : e-services et transition numérique (3,5 M€), infrastructures culturelles (19,9 M€) et sportives (13,6 M€).

— Volet 2 « Mobilité multimodale » : 57 millions d'euros

Les projets de ce volet sont centrés sur le développement du rôle de hub régional du grand port maritime de La Réunion (13 M€), la sécurisation et le désengorgement des axes routiers de l'île (41 M€), avec notamment la poursuite des études relatives à la nouvelle entrée ouest de Saint-Denis (qui est le prolongement de la nouvelle route du littoral, projet dans lequel l'État est fortement engagé aux côtés de la Région Réunion) et le lancement par le Conseil départemental des premières études et aménagements pour une future route des Hauts de l'est.

— Volet 3 « Territoires résilients » : 100 millions d'euros

Cet axe traite à hauteur de 12M€ de la prévention du changement climatique, des risques naturels (inondation, incendie de forêt) et du risque requin, et prévoit la construction d'un centre régional d'expertise, de formation d'innovation, dédié à la gestion des risques et au changement climatique dans la zone sud-Ouest de l'océan Indien pour 2M€. Les enjeux de la transition écologique et énergétique sont également majeurs, avec 8,3 M€ consacrés à la gestion durable des déchets et la promotion de l'économie circulaire, 22 M€ pour l'amélioration de la qualité de l'eau potable et de l'assainissement (mise en œuvre du plan eau DOM), 30,1 M€ au service de la transition énergétique (maîtrise de la demande en énergie, développement des énergies renouvelables) et 26,3 M€ en faveur de la reconquête de la biodiversité et la préservation des

milieux.

— Volet 4 « Territoires d'innovation et de rayonnement » : 82 millions d'euros

Les actions engagées en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le précédent contrat de plan Etat-Région seront poursuivies et amplifiées dans le contrat de convergence et de transformation. 2 M€ seront notamment consacrés à la création de 200 places de logements étudiant à St Denis, 2,6 M€ pour la 2^e phase de construction de l'UFR santé à Saint-Pierre et 13,4 M€ aux laboratoires et plateformes de recherche et développement réunionnais, en particulier dans le secteur du bâti tropical.

Les entreprises et les filières de production seront soutenues à hauteur de 60 M€ dans leur développement, notamment à l'international. 15 M€ seront par exemple dédiés au secteur du tourisme, 2,7 M€ à l'économie bleue et 35 M€ à l'agriculture et l'agro-alimentaire.

— Volet 5 « Cohésion sociale et employabilité » : 268 millions d'euros

La contractualisation prend la forme d'un pacte ultramarin d'investissement dans les compétences de 253,3 M€, totalement intégré temporellement dans le contrat de convergence et de transformation. Ce pacte a été signé le 18 avril 2019 entre l'État et le Conseil régional de La Réunion. Il vise à construire une société des compétences au bénéfice premier des plus éloignés de l'emploi, tout en veillant à une meilleure adéquation avec les besoins des entreprises. Il sera complété par des actions en faveur de l'apprentissage, de soutien à l'économie sociale et solidaire ou en faveur de l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations.

Les secrets de l'histoire

Ce furent des petits sauvages agressifs et prolifiques qui éradiquèrent le sage Neandertal et les autres. Ce fut une minable escouade de pirates qui, en découvrant une terre inconnue en 1492, permit à l'Occident de conquérir le monde.

Un peu avant, dans le début des années 1400, la majestueuse flotte chinoise de 300 navires explora les côtes de l'autre moitié du Monde,

sans esprit de conquête. Tout est dans l'esprit et l'intention. L'amiral Zheng He, à la tête d'une armada de 30.000 hommes, visita l'Inde, la Mer Rouge et l'Afrique de l'Est. Ses intentions n'étaient pas belliqueuses. Il se contenta d'explorer les océans et d'aider les souverains prochinois. (Source : Sapiens de Y.N. Harari).

600 ans plus tard, la Chine s'éveille à nouveau, c'est vrai. Espérons

seulement que l'esprit qui anima ses premiers explorateurs, subsiste. La leçon que nous donne en tout cas cette histoire prouve deux choses : que le monde occidental s'est fourvoyé dans l'agressivité et que le monde oriental semble respirer une autre philosophie.

François-Michel Maugis

Célébration du 60e anniversaire du P.C.R. en 2019

52 pensées de Paul Vergès à mémoriser pour continuer son combat

«Face à la mondialisation, les régions vont devenir peu à peu de vrais pays».

(extrait de "Paul Vergès l'immortel" de Gilles Bojan)

In kozman pou la rout

« Lo zo i soutien la shèr »

Médam, Mésyé, la sosyété, alala kékshoz lé vré é la pa sak i koné in pé l'anatomi va di lo kontrèr. Si kan zot lété lékol zot l'avé in l'ékorshé dann sal de klass, sirman sa sé in n'afèr zot i ansouvien pou d'bon. Zot i rapèl lo misk, lo bann tandon, lo bann zo. L'avé galman in koulèr pou bann zartèr épi in n'ot pou bann vène. Mi arète la pars nou lé pa apré fé in losonn shoz – konm bann vyé zamontrèr téi di. Mé dann lo ka k'i intèrèss anou lo zo sé la famiy épi la shèr sé lo zanfan, mèm lo papa, épi lo momon... La famiy i défann lintéré son bann manm-an touléka la plipar d'tan lé konmsa. Sof si néna in gran dézord dann la famiy é dann ka konmsa lé ankor pli mové rant famiy ké rant demoun étranj. Alé ! Mi kite azotpou bien rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Si lé bon pou nout lantant zordi konm domin, pou moin lé bon

Si mi poz azot késtyon dsi dèrnyé match football rant Madagaskar ép La républik congo ? Si mi domann azot si zot lé kontan nout voisine la gagné dimansh soir kont bann kongo-pars Madégaskar la gingn o tir o bit – mi koné pa bien kosa zot va réponn amoin.

Moin lé sir in pé va di zot lé kontan pars Madégaskar lé in pé famiy avèk nou : néna in bonpé paranté rant listoir épi lo popléman La Rényon épi Madagaskar. D'ot lé riskab dir zot i konpran pa so kari-la-mélanj k'i fé zoué bann rényoné donk bann fransé avèk lékip Madégaskar. Mi pans d'ot ankor va di zot i kass pa la tête pou sa pars sé pa z'ot afèr.

Moin pèrsonèl kosa mi di ? Dabor mi di, dann l'ésplor an zénéral, si désèrtin néna in doub nasyonalité zot i pé shoizi fé konpétisyon avèk in péi sansa in n'ot. Zot i koné dann fotbal néna d'moun bi-nasyonal la desid alé zoué avèk in péi sansa in n'ot péi si i fé apèl azot. Mi di ankor dann rigbi lo fédérasyon lé pli koul ké dann fotbal.

Lé vré sé la promyèr foi in fédérasyon – sète Madégaskar – i aksèp fé zoué dann son lékip demoun néna zansète dann lo péi. Sa i roprézant in l'ouvèrtir ankor pli gran. Néna in ga i apèl Jérémy Morel : sa in zouèr lékip Lyon, li la zoué galman dann lékip Marsèye. Li la anvoye in mésaz lantrènèr lékip malgash épi li la di : « Koach, mi vé pa vol la plas pèrsonèl mé mi di aou mon papa lété malgash ». Lo koach la roténir ali dann lékip malgash.

Alor kosa i pé dir dsi in ka konmsa, konm dési sète fontaine, épi d'ot ankor pars néna sète zouèr néna paran malgash l'aprè amenn konpétisyon La Can. Mi pé dir azot sa sé in n'afèr moin pèrsonèl mi aprésyé sirtou ké toudinkou ni rann anou kont sa in bann rényoné é si bann rényoné i pé ède Madégaskar fé in bon koup mi oi pa pou kosa nou va fé nout tête koshon. Na poinn rézon, sirtou si sa i fé in raproshman rant nou épi bann Madégaskar é tout sak i pé raprosh nout dé pèp lé bon pou lé bon pou zordi, lé bon pou domin é lé bon pou nout l'avnir ansanm-ansanm dann loséan indien.

Justin